



**Gilles ROYER**

Audit, Conseil, Expertise

*Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Diplômé de l'ESC de Montpellier*

**ASSOCIATION NATURE 18**

16 rue Henri Moissan  
18 000 - BOURGES

\*\*\*\_\*\*\*

Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier 2015 au 31 Décembre 2015

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
Sur les comptes annuels**

**Cabinet Gilles ROYER - 1 rue Champollion - Parc Comitec - 18000 BOURGES - SIRET : 479 765 430 00042**

Tél : 02 48 70 47 60 - Fax : 02 48 68 01 77 - Port. : 06.88.24.45.59 - e-mail : cabinet-gilles.royer@orange.fr

Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région d'Orléans-  
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Bourges

## **ASSOCIATION NATURE 18**

Siège social : 16 RUE HENRI MOISSAN  
18 000 BOURGES

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association NATURE 18, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.

### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Règles et principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans l'Annexe des comptes, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### Estimations comptables :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'Association concernant la détermination de la valeur des stocks et des factures à établir, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

### Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Bourges, le 26 février 2015



Gilles Royer  
*Commissaire aux comptes*  
*Inscrit près de la Cour d'Appel de Bourges*

## Comptes annuels 2015

ASS NATURE 18  
rue Henri Moissan  
18000 BOURGES

Exercice du 01/01/2015 au 31/12/2015

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 48 70 47 60  
N° FT 179 795 430 00042



Association de Gestion et de Comptabilité Alliance Centre

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables  
4, rue Joseph Fourier - 28000 CHARTRES Cedex  
Tél 02 37 91 42 42 - Fax 02 37 91 42 30  
e-mail : [alliance@cerfrance.fr](mailto:alliance@cerfrance.fr)



■ Bilan Association

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	16 152,92	7 396,32	8 756,60	9 155,50
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	11 315,06	10 141,27	1 173,79	1 686,87
Autres immobilisations corporelles	22 267,71	16 194,35	6 073,36	1 734,15
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				16,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>49 735,69</b>	<b>33 731,94</b>	<b>16 003,75</b>	<b>12 592,52</b>
Stocks				
Produits intermédiaires et finis	4 510,43		4 510,43	
Créances				
Usagers et comptes rattachés	33 774,00		33 774,00	9 915,94
Autres créances	51 654,38		51 654,38	58 720,85
Divers				
Disponibilités	61 258,78		61 258,78	76 019,30
Charges constatées d'avance	2 035,32		2 035,32	1 320,00
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>153 232,91</b>		<b>153 232,91</b>	<b>145 976,09</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>202 968,60</b>	<b>33 731,94</b>	<b>169 236,66</b>	<b>158 568,61</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 ROUBRES 0248704760  
 SIRET 419 765 430 00042

## ■ Bilan Association

	Net au 31/12/15	Net au 31/12/14
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	60 116,84	60 116,84
Report à nouveau	59 619,66	94 887,19
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-17 180,59</b>	<b>-35 267,53</b>
Subventions d'investissement	6 816,51	3 892,38
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>109 372,42</b>	<b>123 628,88</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 589,38	11 353,38
Dettes fiscales et sociales	46 739,86	23 306,35
Produits constatés d'avance	535,00	280,00
<b>DETTES</b>	<b>59 864,24</b>	<b>34 939,73</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>169 236,66</b>	<b>158 568,61</b>

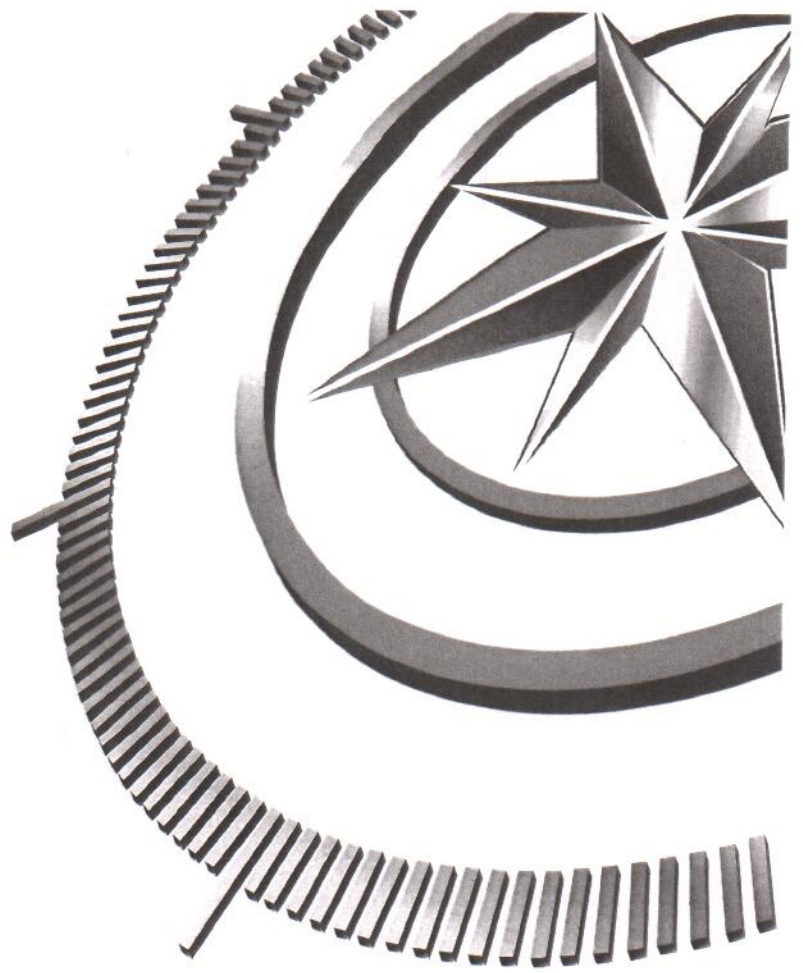
CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248704760  
 SIRET 47976543000042

## ■ Compte de résultat Association

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
<b>PRODUITS</b>			
Vente de marchandises	400,90	462,50	1 123,50
Produits	88 722,80	72 340,80	75 554,57
Production stockée	4 510,43		
Subventions d'exploitation	191 216,76	140 224,53	152 388,32
Autres produits	16 570,95	13 305,79	18 152,33
<b>Total</b>	<b>301 421,84</b>	<b>226 333,62</b>	<b>247 218,72</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>			
Achats de marchandises	56,25	330,00	1 535,00
Autres achats & charges externes	85 129,05	69 228,21	71 560,89
<b>Total</b>	<b>85 185,30</b>	<b>69 558,21</b>	<b>73 095,89</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>216 236,54</b>	<b>156 775,41</b>	<b>174 122,83</b>
<b>CHARGES</b>			
Impôts, taxes et vers. assim.	2 564,00	2 331,00	4 712,50
Salaires et Traitements	178 091,43	149 964,52	93 577,74
Charges sociales	52 812,01	42 769,17	63 433,31
Amortissements et provisions	5 321,47	6 775,02	6 100,78
Autres charges	2,69	50,74	19,14
<b>Total</b>	<b>238 791,60</b>	<b>201 890,45</b>	<b>167 843,47</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-22 555,06</b>	<b>-45 115,04</b>	<b>6 279,36</b>
Produits financiers	322,01	679,46	1 503,55
<b>Résultat financier</b>	<b>322,01</b>	<b>679,46</b>	<b>1 503,55</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-22 233,05</b>	<b>-44 435,58</b>	<b>7 782,91</b>
Produits exceptionnels	5 270,46	9 294,05	5 788,28
Charges exceptionnelles	218,00	126,00	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>5 052,46</b>	<b>9 168,05</b>	<b>5 788,28</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-17 180,59</b>	<b>-35 267,53</b>	<b>13 571,19</b>

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 48 70 47 60  
SIRET 479 735 430 00042





## Annexe

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248704760  
SIRET 479 795 430 00042



## ■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS NATURE 18

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 169 237 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 17 181 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/02/2016 par le conseil d'administration de l'association.

### **Règles générales**

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

L'entreprise applique les recommandations du Plan comptable "Associations référentiel comptable CRC n°99-01 du 16 février 1999" retenu dans son secteur d'activité suivant l'avis Associations référentiel comptable CRC n°99-01 du 16 février 1999 du CNC.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 704780  
SIRET 479 765 430 00042

## ■ Règles et méthodes comptables

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
13000 BOURGES 0248 70 47 60  
N° FT 339 735 430 00042

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons



## ■ Règles et méthodes comptables

pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

---

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD0911)

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248704750  
SIRET 479 765 430 00042



## ■ Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

---

Le Conseil Régional a versé le solde de la subvention investissement de 2012 à 2014. La somme de 3 207.63€ figurant dans les produits exceptionnels correspond à la fraction de cette subvention financant de l'outillage de 2014.

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 70 47 60  
SIRET 419 765 430 000 42

## ■ Notes sur le bilan Association

**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 638	2 515		16 153
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 638</b>	<b>2 515</b>		<b>16 153</b>
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 315			11 315
- Installations générales, agencements				
- Matériel de transport	13 227	5 490		18 717
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 807	744		3 551
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>27 349</b>	<b>6 234</b>		<b>33 583</b>
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	16		16	
<b>Immobilisations financières</b>	<b>16</b>		<b>16</b>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>41 003</b>	<b>8 749</b>	<b>16</b>	<b>49 736</b>

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0249704760  
SIRET 479 765 430 00042

## ■ Notes sur le bilan Association

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 482	2 914		7 396
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 482</b>	<b>2 914</b>		<b>7 396</b>
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 628	513		10 141
- Installations générales, agencements - Matériel de transport	13 040	904		13 944
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 260	990		2 251
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>23 928</b>	<b>2 408</b>		<b>26 336</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>28 410</b>	<b>5 321</b>		<b>33 732</b>

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 02 48 70 47 66  
 SIRET 479 735 430 00042



## ■ Notes sur le bilan Association

**Actif circulant**

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 87 464 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	33 774	33 774	
Autres	51 654	51 654	
Charges constatées d'avance	2 035	2 035	
<b>Total</b>	<b>87 464</b>	<b>87 464</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients/adh, produits non facturés	13 383
Divers - produits à recevoir	1 726
<b>Total</b>	<b>15 109</b>

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 0248 704760  
SIRET 419 735 430 00042

## ■ Notes sur le bilan Association

**Dettes**

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 59 864 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 589	12 589		
Dettes fiscales et sociales	46 740	46 740		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	535	535		
<b>Total</b>	<b>59 864</b>	<b>59 864</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 764
Dettes provis. pr congés à payer	3 114
Charges sociales s/congés à payer	934
<b>Total</b>	<b>6 813</b>

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 48 70 41 50  
SIRET 479 795 433 000 42

## ■ Notes sur le bilan Association

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 035		
<b>Total</b>	<b>2 035</b>		

## Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	535		
<b>Total</b>	<b>535</b>		

CABINET GILLES ROYER  
 1 RUE CHAMPOLLION  
 18000 BOURGES 0248704766  
 SIRET 479 735 430 00042



## ■ Autres informations

### Engagements de retraite

---

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Le montant des indemnités de fin de carrière s'élève au 31 décembre 2015, et suivant la méthodologie ci dessous à 12 278 €.

-table de mortalité : TD0911

-taux d'actualisation : 1 %

-initiative du départ : lorsque le salarié peut partir avec une retraite complète.

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
18000 BOURGES 02 43 70 47 61  
SIÈGE 339 735 430 000 42

## ■ Charges à payer

**DETAIL DES CHARGES A PAYER**

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des étab.de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 764	973	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 764	973	
Dettes provis. pr congés à payer	3 114	2 795	4 180
Charges sociales s/congés à payer	934	812	1 344
Charges sociales - charges à payer			2 557
Dettes fiscales et sociales	4 049	3 607	8 081
Autres dettes			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 813</b>	<b>4 580</b>	<b>8 081</b>

CABINET GILLES ROYER  
1 RUE CHAMPOLLION  
13000 BOURGES 02 48 70 47 60  
SIRET 473 735 430 000 42